

## **OPÉRATEUR – MACHINERIE DE DÉNEIGEMENT**

La municipalité de Saint-Aubert est à recherche d'une personne afin de combler le poste suivant :

### **OPÉRATEUR MACHINERIE DE DÉNEIGEMENT**

#### **Nature et fonction:**

**Sous la supervision du responsable des opérations de déneigement, la personne retenue aura à effectuer les tâches suivantes:**

- Opérer les équipements d'entretien hivernal tels camion de déneigement, souffleuse à neige, rétrocaveuse et niveleuse;
- Aider à l'entretien quotidien de ces équipements;
- Rédiger un rapport sommaire quotidien des opérations effectuées sur les routes à l'entretien de la municipalité;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

#### **Qualifications requises:**

- Détenir un permis de conduire valide, classe 3;
- Capacité d'opérer divers équipements tels niveleuse, rétrocaveuse, camion de déneigement et souffleuse à neige;
- Expérience en entretien hivernal de routes serait un atout;
- Être en bonne condition physique;
- Le candidat retenu pourra faire l'objet d'une évaluation technique relative à sa capacité et son habilité à accomplir les tâches reliées au poste offert.

#### **Conditions:**

- Le poste offert est saisonnier, à temps complet;
- La rémunération et les conditions de travail seront déterminées en fonction des qualifications et de l'expérience;
- Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 3 novembre à 14h00 soit en se présentant au bureau de la municipalité, par courriel à [administration@saint-aubert.net](mailto:administration@saint-aubert.net) ou à l'adresse postale suivante:

**Municipalité de Saint-Aubert  
Poste « Opérateur - Déneigement »  
14 rue des Loisirs  
Saint-Aubert (Qc) G0R 2R0**

Pour toute information, vous pouvez nous contacter par courriel, à l'adresse électronique mentionnée ci-haut ou par téléphone au 418-598-3368.

## **PRÉPOSÉ(E) – BAR SALLE COMMUNAUTAIRE**

La municipalité de Saint-Aubert désire se doter d'une banque de candidats désireux d'occuper les postes de préposé(e)s au bar de la salle communautaire de l'école Aubert-de-Gaspé.

### **Fonctions :**

Les personnes retenues devront exécuter différentes tâches dont les principales sont les suivantes :

- Préparer le bar lors d'une activité, servir les clients, préparer les boissons, procéder à l'entretien ménager sommaire du bar incluant le lavage de la verrerie, effectuer l'inventaire à la fin de l'activité, dresser le décompte de caisse, préparer la marchandise pour le retour au fournisseur et toutes autres tâches connexes.

### **Qualifications requises :**

- Être âgé(e) de plus de 18 ans;
- Être disponible certaines fins de semaines;
- Une expérience dans le domaine serait préférable mais non obligatoire.

### **Conditions :**

- Les candidats retenus seront appelés à tour de rôle selon la disponibilité de chacun;
- Le travail s'effectue, dans la très grande majorité du temps, les fins de semaine;
- La rémunération horaire offerte est celle en vigueur selon la Loi sur les normes du travail relative au travail à pourboires.

Pour informations, contactez Madame Linda Dubé au numéro de téléphone 418-598-3368, poste 203.

## **FÊTE DE L'HALLOWEEN**

La Fête de l'Halloween aura lieu cette année le lundi 31 octobre prochain. A cette occasion, les rues de la municipalité seront fréquentées par de nombreux enfants portant des costumes plus originaux, les uns que les autres. Afin que cette fête populaire se déroule sans incident, la municipalité de Saint-Aubert, conjointement avec le Service des incendies et la Sûreté du Québec, invitent la population à faire preuve de prudence principalement lorsqu'elle utilise les voies de circulation publiques.

**Pour les parents et les enfants, il est recommandé de respecter les principales consignes de sécurité suivantes :**

- 1- **Porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes afin de se rendre visible;**
- 2- **Fournir des déguisements courts pour éviter de trébucher;**
- 3- **Éviter de porter les masques et se maquiller en s'assurant de bien voir et de bien entendre;**
- 4- **Allumer une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible;**
- 5- **Informerses parents de son trajet et de l'heure de son retour;**
- 6- **Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre toujours à l'extérieur des maisons;**
- 7- **Parcourir un seul côté de la rue à la fois en utilisant les trottoirs ou les corridors délimités sur la chaussée par des lignes blanches et éviter de la traverser inutilement;**
- 8- **Traverser les rues aux intersections;**
- 9- **Refuser de s'approcher d'un véhicule et d'y monter sans la permission de ses parents;**
- 10- **Vérifier avec les parents les friandises reçues afin de s'assurer qu'elles peuvent être consommées sans danger.**

**Pour les automobilistes, il est recommandé de demeurer vigilants, particulièrement lors de cette soirée et d'appliquer les principales consignes suivantes:**

- 1- **Laisser les phares des véhicules allumés pour bien voir et être bien vus des piétons;**
- 2- **Diminuer la vitesse qui est habituellement de 30 km/hre sur les rues municipales du centre du village;**
- 3- **Respecter la signalisation routière.**

Cette année, le Service des Incendies de la municipalité sera présent de 17h00 à 19h00 au Parc Bélanger situé dans le développement domiciliaire du Piedmont. Des friandises seront offertes aux enfants. Parents et enfants sont invités à venir les rencontrer.

***BONNE FÊTE D'HALLOWEEN!***